

## Compte-Rendu Formation Spécialisée du 18/03/2024



### L'ordre du jour :

- **adoption du compte rendu de la dernière FS du 16 novembre 2023.**
- **Points récurrents** : Observations relatives à la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail dans le registre SST, les fiches accidents de travail et maladies professionnelles, le signalement de danger grave et imminent, le tableau de suivi des exercices évacuation (prévention incendie), les rapports de visites effectuées par la commission de visite.
- **Points particuliers** : Rapport de l'ISST concernant l'antenne du SIE de Vierzon, formation des OS (organisations syndicales) « agir en faveur de la santé, de la sécurité, et les conditions de travail au sein du CSA et de la FS », vote et suivi du budget 2024,, [Sign@lfip](mailto:Sign@lfip), points d'étapes sur les projets immobiliers, renouvellement de la commission de visite de la formation spécialisée, programmation des visites de la FS, renouvellement de la commission d'enquête et élection du secrétaire de la FS.

### 1°) Résultat des membres élues à la Formation spécialisée :

Mme Marianik Leblanc, a été élue en qualité de secrétaire de la FS pour la durée du mandat.

La CFTC DGFIP Locale sera représentée par :

Représentantes CFTC DGFIP 18	Mme Marie-Laure Thébault	Mme Stéphanie Labrunie
Titulaire	Commision de visite	Commission d'enquête
Suppléante	Commission d'enquête	Commision de visite

**2°) L'adoption du procès-verbal de la commission** : est reporté à la prochaine FS, un certain nombre d'ajouts et de retraits dans le procès-verbal ayant été demandés par différentes OS.

**3°) Les points récurrents** : La seule fiche ajoutée au registre SST depuis la dernière fois est une demande de mise en route du chauffage au Centre des Finances Publiques de Vierzon.

**La CFTC DGFIP locale a soulevé cette problématique car depuis début janvier, le froid extérieur ne permettait plus de se contenter uniquement de la climatisation réversible. Suite à notre information, la Direction a depuis, envoyé le technicien pour allumer la chaudière.**

Il a été évoqué également le problème persistant des agents du SGC (service de gestion comptable) de Bourges, qui au rez-de-chaussée, sont dans un bureau dépourvu de cloisons et avec des courants d'air au niveau des fenêtres.

L'ISST (inspecteur santé et sécurité au travail) devait rendre un rapport sur ce sujet mais ce dernier étant tombé malade, son remplaçant se trouve sans fonds de dossier pour pouvoir rendre ses conclusions.

Une nouvelle fois ce problème est remis à plus tard.

**Pour la CFTC DGFIP du Cher, il est important que ce sujet soit résolu avant l'hiver prochain.**

Un dégât des eaux a été signalé à Sancerre, une fuite dans la loge du gardien a provoqué une chute des plaques du plafond et des moisissures dans un bureau inoccupé au 2ème étage du bâtiment. Suite à ce signalement, la Direction a envoyé les agents de service, lesquels ont arrêté la fuite, une remise en état du bureau sera effectuée.

Concernant les exercices d'évacuation incendie, l'ISST a insisté sur le fait de faire un débriefing à chaud et un rapport à chaque évacuation incendie (exercice et alarme intempestive). Cela permettra une analyse plus complète de l'exercice.

Aussi, sur le site de Condé, un exercice pour utiliser la chaise d'évacuation sera effectué.

Les autres points récurrents étant dépourvus de nouveaux éléments, la FS est passée au point suivant, c'est -à-dire le rapport de visite de l'ISST de l'antenne SIE Paris située à Vierzon.

**3°) Les points particuliers :** Le 29 janvier dernier, l'ISST s'est déplacé à Vierzon afin de regarder les problèmes en matière de sécurité et de santé qui pouvaient apparaître suite à l'installation de ce nouveau site.

L'ISST a relevé de nombreux problèmes en matière de sécurité incendie :

par exemple, les blocs autonomes d'éclairage et de sécurité sont absents sur le site (signalement des issues de secours), il n'y a pas de plans d'intervention et d'évacuation et de consignes incendie au niveau du SIE, les plans d'intervention des communs ne sont pas à jour, les alarmes incendies sont présentes mais le service ne peut les réarmer (le bailleur a indiqué que c'était de sa compétence), pas de protocole d'évacuation au niveau de l'ensemble du bâtiment y compris les autres locataires, pas d'arrêt d'urgence de la climatisation et de la VMC facilement accessible (par exemple à l'entrée du site), leur fonctionnement pouvant alimenter un feu, enfin un exercice d'évacuation devra être effectué rapidement par les agents.

Un certain nombre de ces problèmes étant de la compétence du bailleur, l'administration lui a demandé d'intervenir sur ceux-ci.

**La CFTC DGFIP Locale sollicite une action réactive de la part du bailleur.**

L'ISST a noté que deux mains courantes sont installées dans l'escalier permettant d'entrer et de sortir du site, une des mains-courantes réduit la largeur de l'escalier et ne permet de se mouvoir que sur la partie étroite des marches, il sera demandé au bailleur d'enlever cette main-courante.

L'ISST a relevé également que les couloirs étaient fermés par de plaques de polycarbonate, ainsi que les puits de lumière, il a constaté que les fenêtres extérieures étaient déjà poussiéreuses.

L'administration devra faire effectuer des nettoyages réguliers de ces ouvrants qui apportent de la lumière et devra appeler l'attention du prestataire de nettoyage sur la fragilité des plaques polycarbonate .

Un des bureaux se trouvant au début du site est mal chauffé et climatisé, une intervention auprès du bailleur est aussi nécessaire.

Enfin, l'ISST a relevé que la VMC n'était pas en double flux mais en simple flux. Le bailleur a considéré que le bâtiment n'étant pas étanche, l'air frais apporté était suffisant, par conséquent ce dernier est apporté par l'entrée principale du bâtiment et éventuellement par les fenêtres qui s'ouvrent en partie haute sur la rue où s'effectue l'entrée des agents.

L'air frais est apporté dans le SIE par le bas des portes, portes qui ne sont pas étanches, le CSAL a avait déjà noté que les agents se plaignaient de cet air apporté par les bas de porte mais c'est actuellement le seul air frais qui parvient dans les bureaux.

L'ISST préconise de faire des mesures de CO2 afin de vérifier que l'air frais est suffisant pour les agents ( en interne et avec un bureau de contrôle indépendant si nécessaire).

En cas de mauvaise aération des locaux, le bailleur pourrait être contraint d'installer une VMC double flux (l'air frais est pris dehors et l'air vicié rejeté dehors).

Nous sommes revenus sur la luminosité des lieux, une nouvelle fois, l'ISST estime qu'actuellement la luminosité est correcte dans chaque bureau, évidemment pas grâce aux fenêtres extérieures mais grâce aux lumières variables installées dans chaque bureau.

Cette problématique ( avoir une fenêtre qui donne sur l'extérieur et à hauteur d'yeux) a été relevé dès la première visite du site, cela pourrait engendrer des problèmes (rupture du rythme circadien, par exemple problème de sommeil par moindre production de la mélatonine, le manque de lumière peut déboucher sur une dépression et d'autres maladies).

**La CFTC DGFIP Locale restera vigilante sur cette question et sur la santé des agents du SIE de Paris.**

La FS a ensuite parlé de son budget, ce dernier a légèrement diminué passant de 34 761 € en 2023 à 34 650 € en 2024.

Une somme de 15 000 € est déjà engagée pour les préconisations du médecin de prévention, les autres dépenses n'ont pas été retenues.

LA FS devrait faire un groupe de travail pour choisir les actions de 2024 (massages assis, équipement de sécurité pour les cyclistes et les piétons notamment en hiver), un retour d'expérience est demandé par la FS sur la boucle destinée aux personnes malvoyantes au CFP de Vierzon.

Un certain nombre de formations sont financés d'ores et déjà par la FS (recyclage et formation initiale aux gestes de premiers secours, risque vélo etc.).

**La CFTC DGFIP Locale a demandé qu'une formation à la fatigue visuelle soit organisée également cette année.**

Sign@fip a été évoqué, cette nouvelle application permet de faire remonter à l'administration actuellement les incidents que vous pouvez rencontrer avec les usagers. L'application sera ensuite ouverte aux incidents entre collègues. Les OS auront un accès à cette application.

**La direction est intervenue sur les projets immobiliers en cours.**

La CFP de Sancerre devrait être installée dans une petite partie de l'immeuble où il est actuellement (au RDC), le reste sera occupé par la communauté de communes du Val Sancerrois. L'accueil de Baugy est à sécuriser, un nouvel accueil généraliste du CFP de Saint Amand Montrond est en cours de réflexion.

L'installation de la trésorerie de Bourges Hôpitaux est en cours de finalisation, les agents ont réfléchi à leur installation au sein de ces nouveaux locaux. La configuration est définitive depuis la semaine dernière.

Un accès handicapé et des toilettes handicapées devront être installés, l'archivage des différents services reste un problème.

La trésorerie de Bourges hôpitaux occupera le bâtiment (le RDC et le premier étage ou R1 et R2), le PRS sera installée au deuxième étage avec le PCR, et la trésorerie hospitalière occupera également une partie des locaux actuels du PCER.

Enfin les agents du SDIF travaillent encore sur le plan d'ensemble de leur nouvelle installation, l'accueil devrait rester positionné au même endroit, le SDIF devrait être installé au rez de jardin, au rez de chaussée et sur une petite partie du dernier étage, sur le reste de cet étage se trouvera la direction départementale de la direction intérieure.

Les agents du SDIF ont des craintes concernant plusieurs sujets : le désamiantage du site, le bruit engendré par les travaux et le fait d'être obligé d'être en télétravail « obligatoire ». L'administration s'est fait rassurante car ce n'est pas son premier désamiantage et le protocole est très codifié.

Concernant le bruit, l'administration va suivre au plus près les travaux et si le bruit est insupportable, des ASA pourront être données. Un plan de retrait devrait être communiqué par la préfecture. Un plan de prévention devrait être communiqué de même.

Le télétravail ne sera pas imposé, la direction a conscience que les agents du SDIF ont besoin de la documentation pour travailler.

Ces travaux devront durer plusieurs mois car la structure sera touchée.

Enfin, l'escalier central du SDIF a été évoqué car il devrait être isolé en intérieur ce qui réduira sa largeur. Cet escalier devrait être emprunté beaucoup plus souvent que maintenant, mais, il sera moins large et l'ISST ne nous a pas indiqué si des dimensions minimales étaient prévues (par exemple par rapport aux normes de sécurité en cas d'incendie).

La commission de visites devraient venir dans les semaines qui viennent au SIP de Paris à Vierzon et à Sainte Catherine.

**Pour la CFTC DGFIP du Cher, vos conditions et qualités de vie au travail sont primordiales,  
Nous porterons et défendrons vos positions.  
N'hésitez pas à revenir vers nous !**



**Syndicat national CFTC DGFIP**

**Section Du CHER**

***Agir pour ne pas subir***